

Date de mise à jour : 03/11/2021

Axe : 1 VERS UN TERRITOIRE PLUS SOBRE

Objectif : 1.1 Être collectivités exemplaires



Action : 1.1.3 Réalisons des bâtiments publics passifs

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Bâti / Energie / Climat	Atténuation	X	X	X	

Porteur(s) de l'action : EPCI et communes du territoire du PETR de l'Alsace du Nord

Partenaire(s) technique(s) : Conseiller en énergie partagé des CC Sauer Pechelbronn et du Pays de Wissembourg

Contexte

Les bâtiments représentent le premier enjeu énergétique et climatique pour le territoire. Un bâtiment est construit pour plusieurs dizaines d'années et les connaissances actuelles nous permettent de réaliser des bâtiments énergétiquement très performants.

La norme énergétique actuelle pour les constructions neuves est la basse-consommation (RT2012). Un nouveau grand pas est à franchir avec la réglementation environnementale RE2020 qui va s'appliquer progressivement à partir du 1^{er} janvier 2022 :

- ✓ optimisation de la conception énergétique du bâti, indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre
- ✓ limitation de la consommation d'énergie primaire pour le fonctionnement du bâtiment
- ✓ limitation de l'impact carbone associé à ces consommations
- ✓ prise en compte de l'énergie grise, c'est-à-dire l'énergie qu'il a fallu pour produire les matériaux de construction utilisés jusqu'à leur fin de vie
- ✓ limitation des situations d'inconfort dans le bâtiment en période estivale

Les habitudes de conception et de construction doivent évoluer et ne se feront pas du jour au lendemain. Les collectivités ont un rôle d'exemplarité et moteur pour contribuer à l'adaptation de l'offre et de la demande et généraliser l'application de la réglementation.

Certaines collectivités ont déjà pris les devants, à l'instar du Bat'innovant, passif et biosourcé, réalisé par la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, ou du péricolaire passif réalisé par la commune de Weitbruch.

Descriptif de l'action

5 projets de construction de bâtiments passifs ont été identifiés à ce jour en Alsace du Nord.

Trois portés par la communauté de communes Sauer Pechelbronn :

- un péricolaire passif et biosourcé à Hégeney (2021)
- un péricolaire passif à Durrenbach (2021)
- un péricolaire passif à Merckwiller (2023)

2 sur le secteur du Pays de Niederbronn-les-Bains :

- un multi-accueil passif à Reichshoffen porté par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
- un atelier municipal exemplaire porté par la commune de Niederbronn-les-Bains

L'identification des projets sera poursuivie et des échanges d'expertise et de retours d'expérience entre les collectivités organisés à l'échelle de l'Alsace du Nord, ceci afin de permettre une meilleure appropriation des différents facteurs, une diffusion des bonnes pratiques et un suivi des performances réelles des bâtiments.

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Indicateurs de suivis							Objectifs
Nombre de bâtiments publics passifs construits (avec focus sur l'emploi de matériau biosourcés)							A terme l'ensemble des constructions neuves
Suivi des consommations réelles et du confort été / hiver							
Echanges de bonnes pratiques organisés et publics touchés							